



COMMUNIQUE DE PRESSE

GREVE DU 19 MARS : FO S'ADRESSE AU GOUVERNEMENT ET AUX ORGANISATIONS PATRONALES INTERPROFESSIONNELLES

La confédération FO a adressé au premier ministre un préavis de grève interprofessionnelle comprenant la plateforme des revendications (téléchargeable [ici](#)).

FO a fait part officiellement de ce préavis aux trois organisations patronales interprofessionnelles.

Dans le courrier qui leur est adressé, FO indique en effet que cette mobilisation concerne notamment la demande d'augmentation générale des salaires, et donc une concertation relative à la nécessité d'une augmentation du SMIC, d'une relance des négociations de salaires dans les conventions collectives de branches et d'entreprises. FO réitère également auprès des employeurs sa revendication d'une généralisation de la prime transport.

FO s'adresse aussi aux organisations patronales pour ce qui concerne la préservation et le renforcement des systèmes de protection sociale fondés sur les cotisations sociales et le paritarisme de gestion, en particulier aujourd'hui pour l'assurance chômage et les retraites complémentaires menacées par le projet du gouvernement d'un système universel.

En regard de la lutte contre la précarité des emplois, FO en appelle à nouveau à la mise en œuvre d'un système de bonus-malus sur l'assurance chômage ne voulant pas abandonner la perspective d'une solution négociée.

FO demande également l'ouverture d'une négociation sur l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'une concertation interprofessionnelle sur la mise en œuvre de dispositif d'évaluation des aides publiques et allègements de cotisations dont bénéficient les entreprises.

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z

La confédération insiste encore sur la nécessité d'ouvrir une délibération en vue d'une négociation sur la responsabilité tout au long des chaînes de valeurs en matière sociale et environnementale incluant les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

En conclusion, FO appelle à l'ouverture de négociations au niveau interprofessionnel permettant d'aborder l'ensemble de ces revendications.

Paris, le 13 mars 2019

Contact :
Yves VEYRIER
Secrétaire général
yveyrier@force-ouvriere.fr
01 40 52 86 01